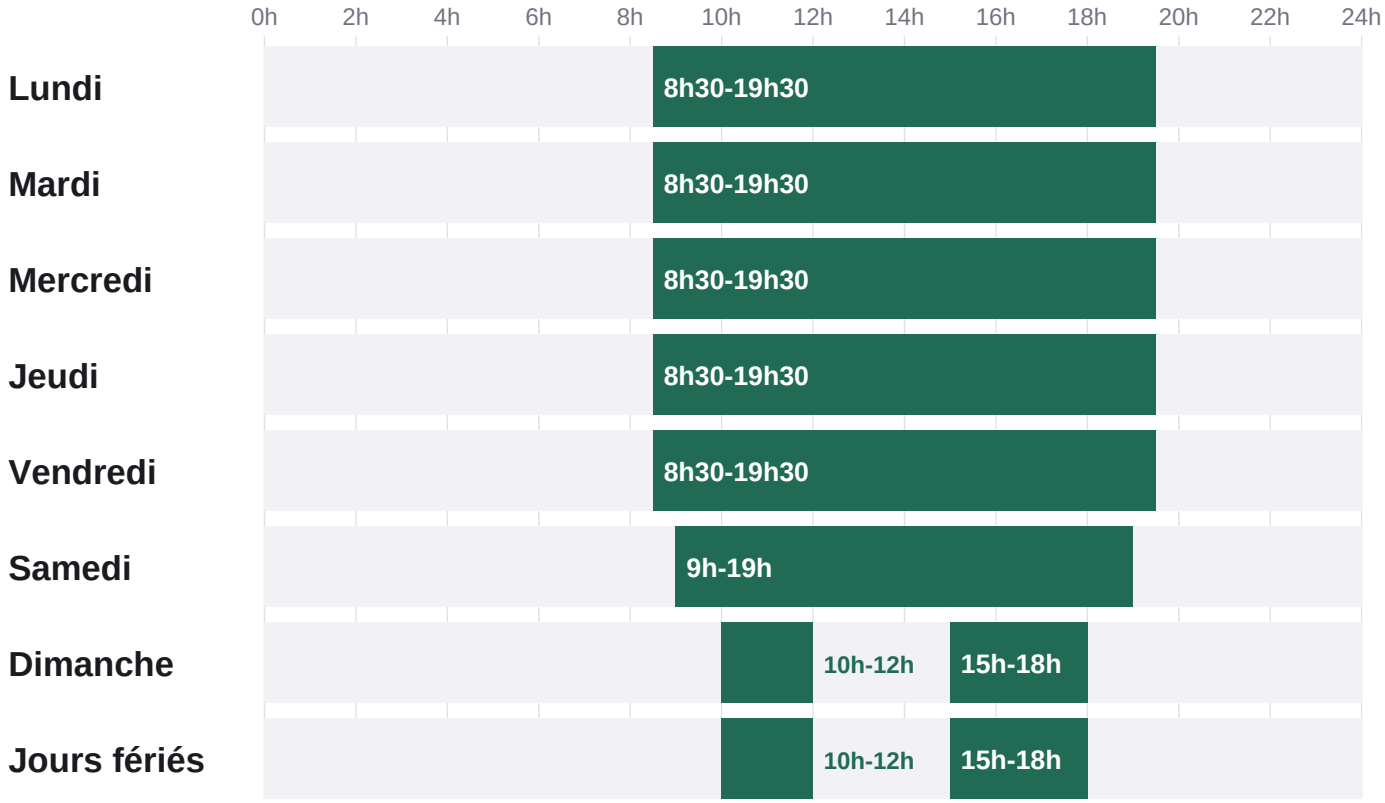
Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Voivres-lès-le-Mans

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



HORAIRES TONTE ET TRAVAUX BRUYANTS (actualité du site de la mairie).

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/72381-voivres-les-le-mans/